



FDC⁴⁰

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DES LANDES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères Chasseresses, Chers Chasseurs,

En cette période où notre culture gasconne et notre engagement envers la préservation de nos territoires sont plus que jamais au cœur des débats, je tenais, au travers de notre rapport d'activité annuel, vous adresser quelques mots afin de partager les réflexions importantes qui nous ont animées tout au long de cette année 2023.

Le fil conducteur des actions de la FDC40 a toujours été et demeure avant tout, le soutien aux chasseurs et aux ACCA. À ce titre, je mets un point d'honneur à défendre toutes les causes et les intérêts de tous.

L'expérimentation chevrotine menée en 2023 en est un parfait exemple. Dans ce dossier intimement lié à la question des dégâts, la FDC40 se veut avant-gardiste avec cette année encore, dans l'anticipation de la restriction du plomb et pour proposer une alternative aux chasseurs, la réalisation d'une nouvelle étude balistique par un expert indépendant sur l'emploi de chevrotine de substitution qui s'est avérée très concluante puisque l'utilisation de substitut est désormais possible.

Mais si le grand gibier a longtemps occupé nos débats, j'ai à cœur de relancer une politique sur le petit gibier notamment par l'accompagnement des ACCA dans l'aménagement de leur territoire favorable à la biodiversité.

Dans ce contexte, la FDC40 a depuis toujours, une politique environnementale forte et assumée. La gestion de sites naturels constitue une mission importante de ses services qui œuvrent chaque année un peu plus en faveur de la biodiversité. Si historiquement elle était portée sur les zones humides, eu égard au contexte et enjeux de notre territoire, il n'en demeure pas moins que la FDC40 souhaite aujourd'hui élargir son panel d'intervention. En perspective, d'importantes réflexions sur la structuration de compétences dédiées, dans l'objectif de positionner la FDC40 au cœur des débats environnementaux avec en ligne de mire, la pérennisation des usages et l'accessibilité des territoires.

Ce tournant est pour la FDC40, la confirmation d'un engagement passé, présent et futur, envers la préservation de l'environnement au sens large témoignant d'une volonté d'inscrire durablement les chasseurs dans le paysage des gestionnaires de milieux naturels.

La chasse, telle que nous la pratiquons dans nos Landes, revêt une dimension historique et culturelle profonde. Elle est le reflet de notre attachement à nos racines et à notre environnement. Nos chasses traditionnelles sont le fruit d'un savoir-faire transmis de génération en génération, symbole de notre lien indéfectible avec la nature et la faune qui nous entourent. Tout cela ne fait que renforcer mes convictions de les préserver du dictat d'une minorité ultra influente et ultra intolérante. Notre dernière victoire au tribunal administratif de Pau en Octobre dernier a vu la poursuite de l'expérimentation sur la sélectivité des engins. Aussi, toujours en attente du jugement sur le fond de la suspension des arrêtés Alouette 2022 par le Conseil d'Etat, nous espérons vivement que cette étude contribuera à lever toute ambiguïté et permettra la reprise de la pratique de la chasse de l'Alouette des champs aux pentes et matoles dès 2024.



2023 est également une année charnière dans la gestion de l'épineux dossier dégâts de gibier avec en Février dernier, la signature officielle au Salon International de l'Agriculture de deux accords, le premier avec le Ministre de l'Agriculture, Marc FESNEAU, la Secrétaire d'État à l'Écologie, Bérengère COUILLARD, le second avec le monde agricole représenté avec l'ensemble des syndicats agricoles et Chambres d'Agriculture de France. Malgré la généralisation de dispositifs déjà appliqués dans les Landes comme l'emploi de la chevrotine, les modifications n'apportent fondamentalement pas de grandes avancées au regard du maintien de la charge financière unique aux chasseurs, sinon que l'Etat s'engage à accompagner pécuniairement sur 3 ans la transition vers une diminution des dégâts aux cultures.

Dans notre département des Landes, la situation apaisée retrouvée est à mettre à l'honneur des chasseurs landais dans leur contribution permanente au maintien du fragile équilibre agrosylvo-cynégétique. Mais aussi saluons le monde agricole qui a pris la mesure des enjeux de ce système précaire où chasseurs et agriculteurs sont finalement interdépendants dont l'avenir est intimement lié.

À cette occasion, je n'oublie évidemment pas les services de l'État avec qui nous entretenons d'étroites relations et qui jouent un rôle prépondérant par une réactivité certaine et un bon sens indispensable au bon fonctionnement de ce dossier.

Enfin, l'un des défis majeurs auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui à n'en pas douté, est celui de la reconnaissance. Parce que nous sommes chasseurs, nous devons redoubler d'efforts plus que quiconque pour faire valoir nos actions. Mais je n'ai pas de crainte, un jour viendra, nous serons reconnus à notre juste valeur. Alors n'ayons plus peur de montrer qui nous sommes ! De fervents défenseurs de notre culture et de notre patrimoine naturel landais. La FDC40 s'est dotée cette année d'une chargée de communication pour mettre en lumière le travail réalisé par la FDC40 et tous les chasseurs landais. Et parce que nous partageons les mêmes objectifs, ce poste a été mutualisé avec la FDC64.

Je conclurai simplement en affirmant que la Fédération des Chasseurs des Landes est résolument engagée à pérenniser la pratique de la chasse dans la préservation de notre environnement naturel et la perpétuation de notre culture cynégétique. Ensemble, relevons le défi de faire valoir une chasse intégratrice, à la croisée des chemins entre gestion durable des ressources et reconnaissance sociétale.

Bonne lecture.

Jean-Luc DUFAU

Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes

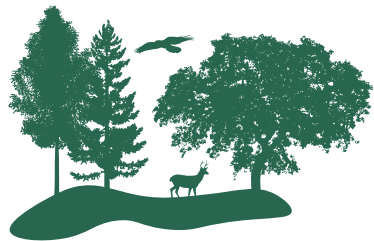
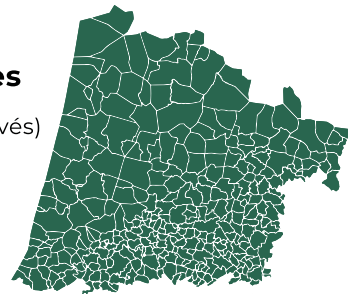


LA CHASSE DANS LES LANDES

+ 680 000
ha chassables



+ 650
territoires
(ACCA ou
territoires privés)



68 000 ha
en réserve de
chasse



+18 000
chasseurs

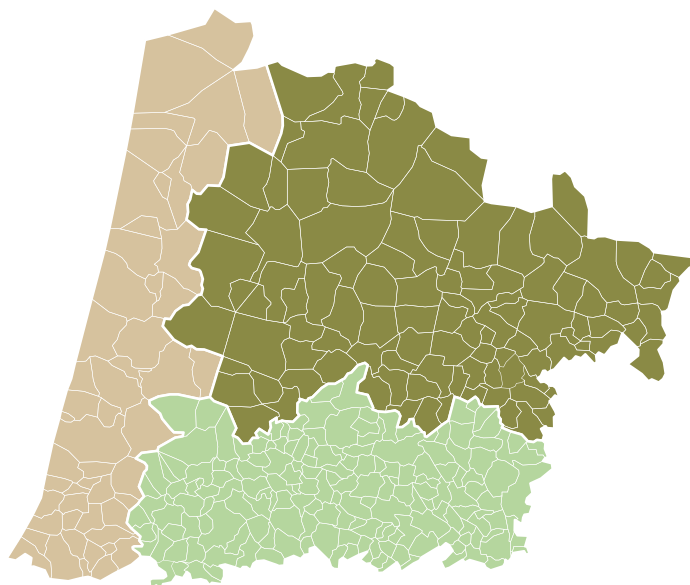


18
associations spécialisées

+ 30
partenaires techniques et financiers au niveau
européen, national, régional et départemental



LA FDC40 EN BREF



ADMINISTRATEURS :

LITTORAL

BAYLE Bernard
BRUTAILS Patrick
CASSOU Pierre
DURU Jean-Jacques
RIMONTEIL Jean-Pierre

HAUTE-LANDE

DUPOUY Serge
FOURCADE Jean-Jacques
MAGNES Vanessa
MENAUT Sébastien
VICART Nicolas

ZONE AGRICOLE

AMULET Pierre
BENQUET Jean-Marc
DUFU Jean-Luc
LABROUCHE Stéphane
LAILHEUGUE André

CONSEILLERS

TECHNIQUES :

DESTRUHAUT Marc-Antoine
DE ROUALLE Pierre
CABE Marlène
LEZER Sophie

1 SIÈGE À LA FNC

9 COMMISSIONS INTERNES

- Dégâts agricoles (Jean-Luc DUFU)
- Environnement (Jean-Marc BENQUET)
- Finances (Serge DUPOUY)
- Plans de chasse (Jean-Pierre RIMONTEIL)
- Migrateurs et petits gibiers (Bernard BAYLE)
- Travaux, propriétés et assurances (Jean-Jacques FOURCADE)
- Sécurité/Formations (Jean-Jacques DURU)
- Communication (Stéphane LABROUCHE)
- Venaison (Sébastien MENAUT)

QUELQUES CHIFFRES NATIONAUX

70 000

ASSOCIATIONS DE CHASSE QUI
GÈRENT PLUS DE 10 MILLIONS D'HECTARES

2,9 MILLIARDS

D'EUROS D'APPORT DE LA CHASSE
À LA NATURE

94

FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

15

ADMINISTRATEURS

4

CONSEILLERS TECHNIQUES

20

SALARIÉS

13

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

250 000

ÉLUS BÉNÉVOLES

500 000

BÉNÉVOLES

1 500

SALARIÉS

SOMMAIRE



MISSIONS DE SERVICE PUBLIC	6
Les formations	6
Enjeux sanitaires	10
Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD)	12
Gestion et indemnisation des dégâts de gibier	13
SOUTIEN & COORDINATION DES ACCA	14
MISSIONS DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE	16
LES CHASSEURS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ	22
Intervention de la FDC40 dans le paysage des programmes et acteurs environnementaux	23
Les chasseurs landais, propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels	24
Mobilisation du réseau associatif de la chasse pour la préservation de l'environnement	26
Opérations de communications et de sensibilisation à la nature	27
Acquisition et partage des connaissances sur la faune sauvage et la biodiversité	28

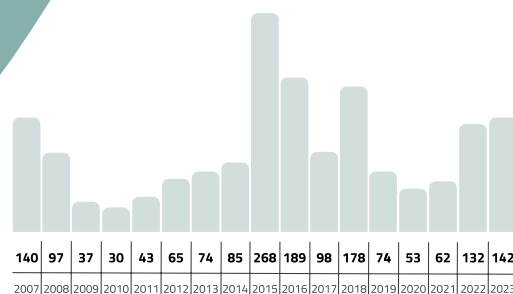
MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

LES FORMATIONS

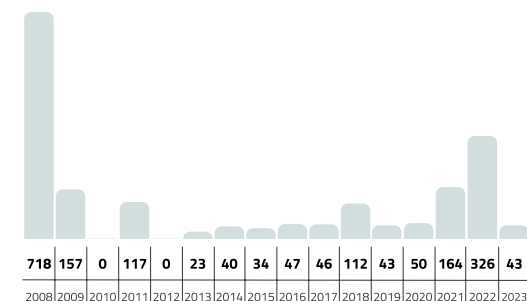
FORMATION	SÉANCES 2023	PERSONNES FORMÉES 2023
Hygiène et venaison	2	43
Piégeage	4	72
Arc	2	51
Affût/Approche	1	9
Gardes Particuliers	2	19
Sécurité en Battue	26	142
Permis de chasser	10	279
Chasse accompagnée	3	89
Formation décennale à la sécurité	28	2 066

336 sur internet, 1 730 en présentiel

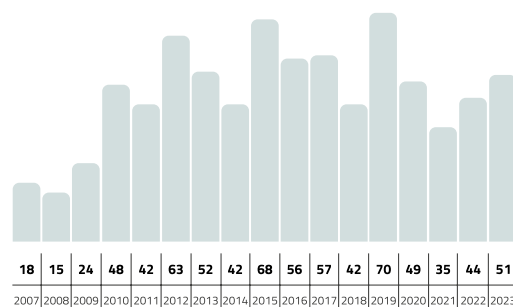
Sécurité en battue



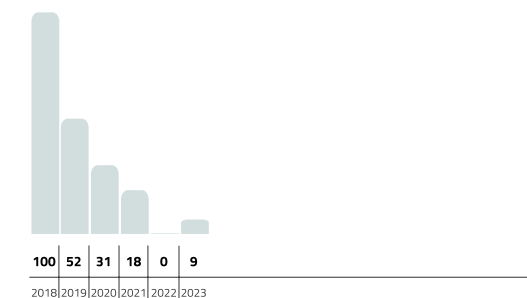
Hygiène et venaison



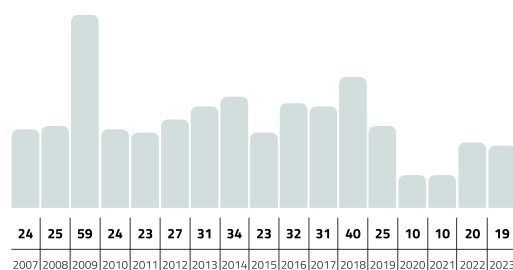
Arc



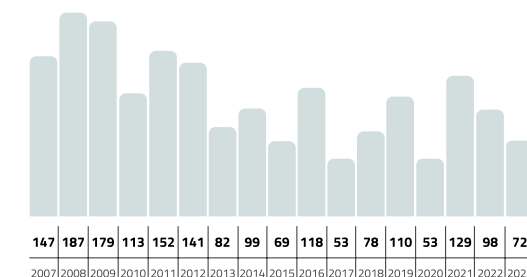
Affût / Approche



Garde Particuliers

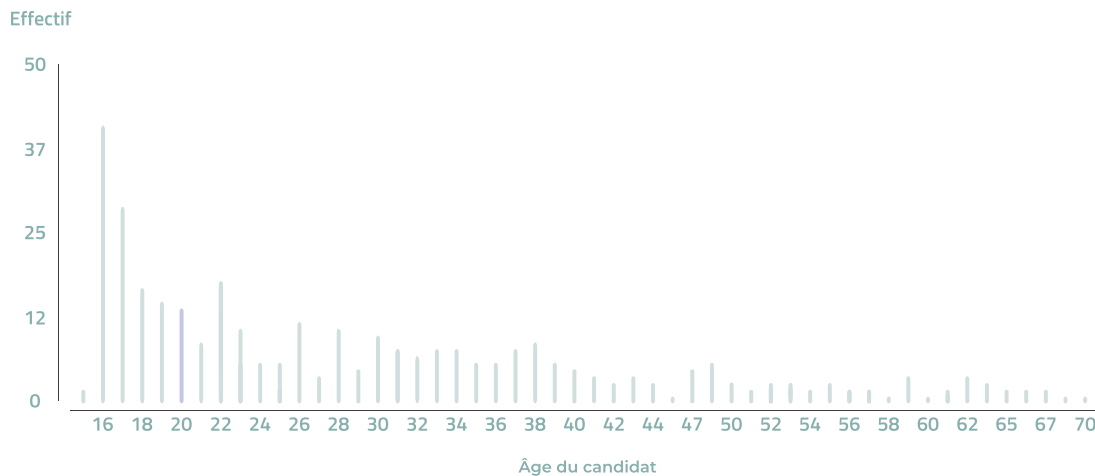


Piégeage



ZOOM SUR ... Le permis de chasser & le candidat

MOIS	INSCRITS	ABSENTS	REFUSÉS	PRÉSENTS	REÇUS	AJOURNÉS	RÉUSSITE
Janvier	42	6	0	36	24	12	67,67%
Février	44	3	0	41	22	20	53,66%
Mars	44	1	0	43	29	14	67,44%
Avril	44	9	0	35	25	10	71,43%
Mai	44	4	1	39	27	12	69,23%
Juin	44	0	0	44	34	10	77,27%
Juillet	44	1	0	43	26	17	60,47%
Août	44	2	0	42	31	10	73,81%
Septembre	44	2	0	42	31	11	73,81%
Novembre	44	1	0	43	30	13	69,77%
Décembre	-	-	-	-	-	-	-
Total Général	438	29	0	408	279	129	68,38%

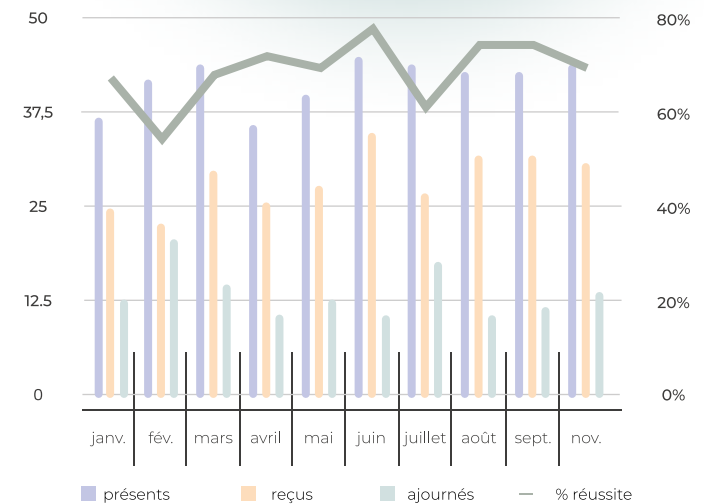
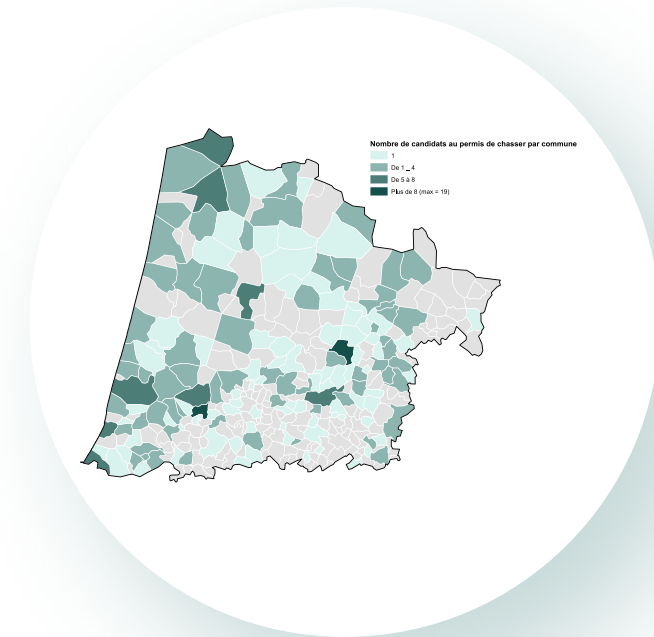


Les statistiques varient peu depuis quelques années avec comme à l'accoutumée la classe d'âge des 16 ans la plus représentée à l'examen du permis de chasser et une moyenne d'âge de 30 ans.

Le doyen cette année a 70 ans et fait important, la proportion de candidates au permis de chasser augmente chaque année avec pour 2023 plus de 12% des candidats étant des femmes.

Par ailleurs, la proportion de landais se présentant à l'examen du permis de chasser représente plus de 90% des candidats.

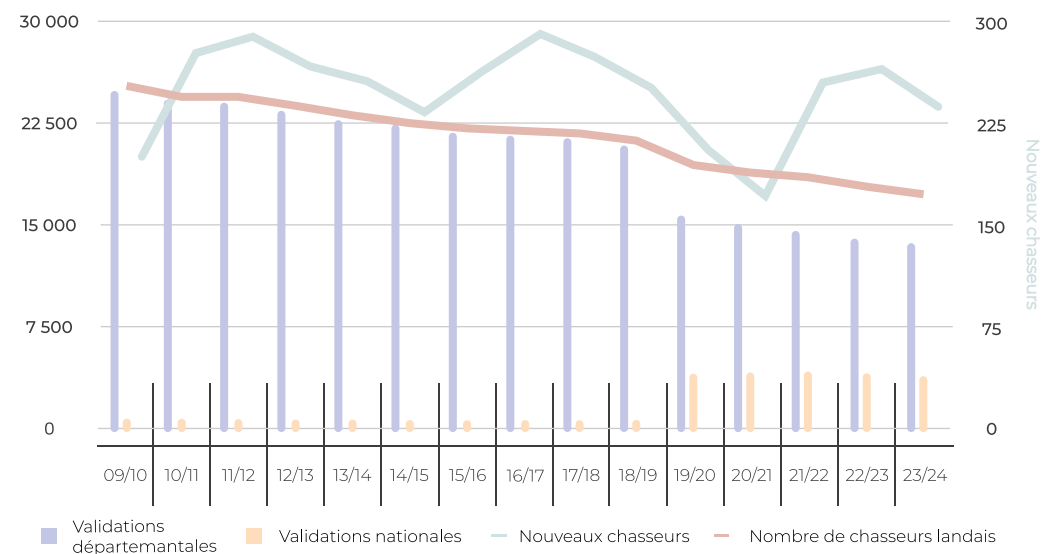
En effet, près de 9% sont extérieurs au département des Landes parmi lesquels une majorité sont originaires des Pyrénées-Atlantiques et de Gironde.



ZOOM SUR ... Les validations & le chasseur landais

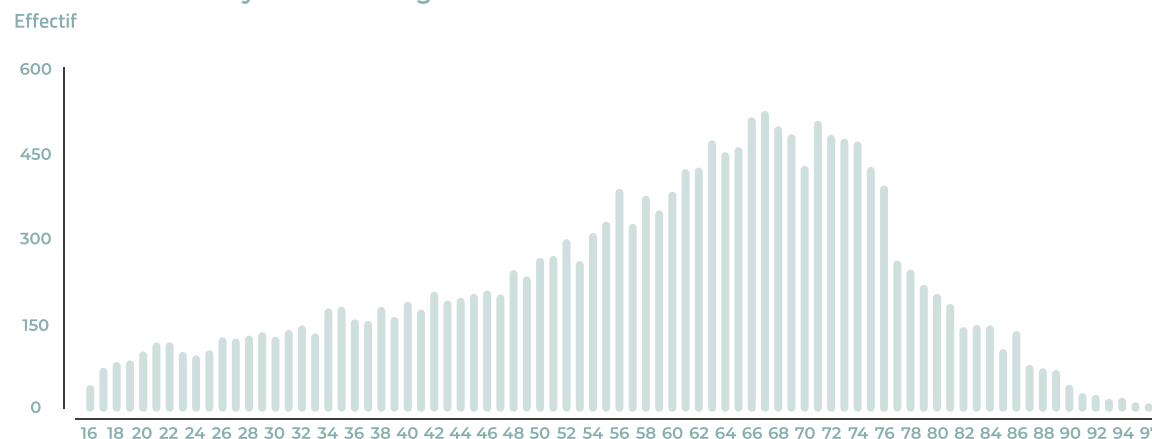


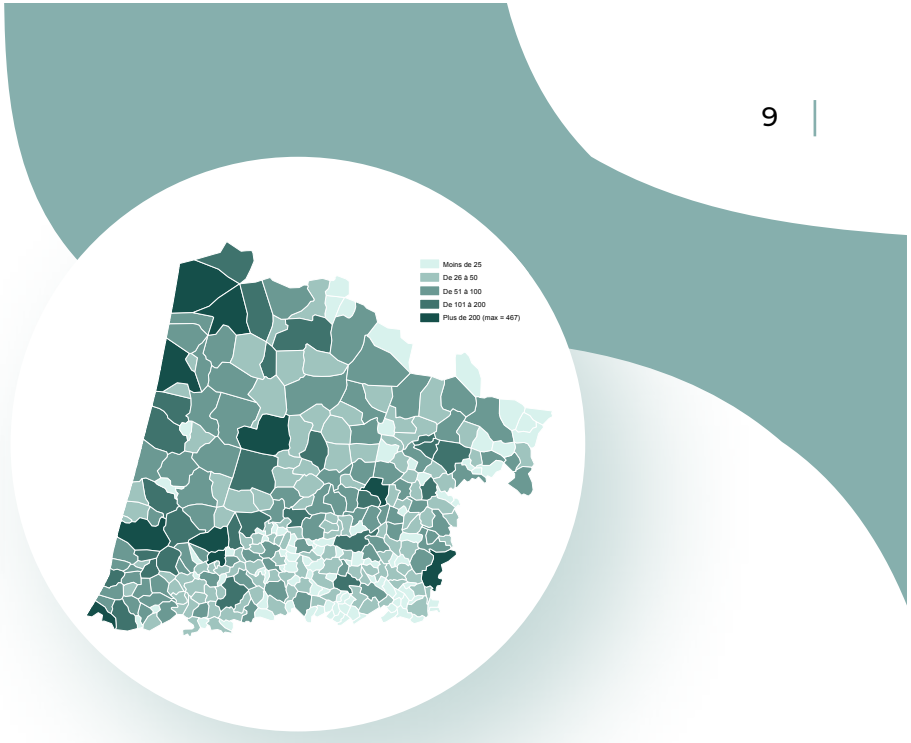
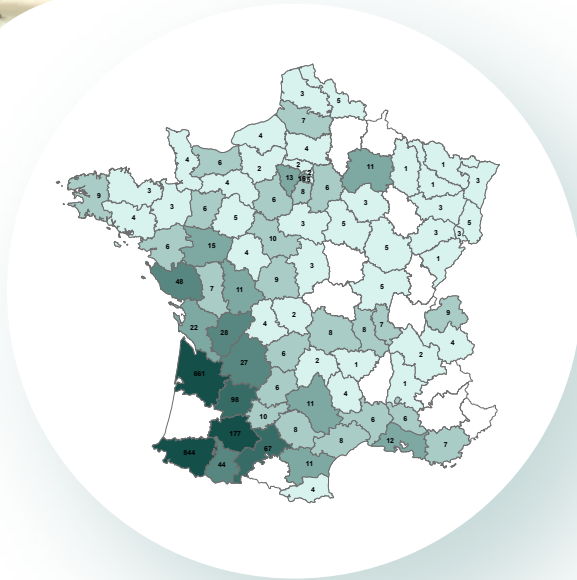
CAMPAGNE	DÉPARTEMENTAL	NOUVEAUX CHASSEURS	PERMIS NATIONAUX	9J	3J
09/10	24 610	200	466	106	540
10/11	23 962	277	454	104	524
11/12	23 744	289	426	97	521
12/13	23 142	267	387	131	572
13/14	22 449	256	384	133	702
14/15	22 122	233	346	134	781
15/16	21 526	263	332	135	879
16/17	21 306	291	326	139	927
17/18	21 120	274	344	161	1 094
18/19	20 580	251	373	153	1 055
19/20	15 423	205	3 775	58	184
20/21	14 801	171	3 868	57	119
21/22	14 297	255	3 943	66	195
22/23	13 723	265	3 805	66	160



Si la chasse est le second loisir pratiqué par les Français derrière le football largement premier, il en est de même dans les Landes où la chasse demeure une activité prépondérante du département. Son tissu associatif qui ne connaît pas d'égale est souvent le dernier rempart à l'isolement social. L'âge moyen du chasseur chassant dans les Landes demeure à 58 ans.

Pyramide des âges des chasseurs validant dans les Landes





Le nemrod landais est de plus en plus connecté avec une explosion du nombre d'utilisateurs des applications dédiées **Applichasse** et **Chassadapt** ! La FDC40 souhaite insister sur l'importance de ces 2 applications comme 2 outils complémentaires mis à disposition du chasseur au profit de la défense des intérêts de la chasse. En effet, le chasseur retrouvera sur Applichasse l'ensemble des informations qui lui sont nécessaires tel que la réglementation mais également la possibilité pour

lui de contribuer au travers du système des sciences participatives, à l'amélioration des connaissances cynégétiques sur le département. Chassadapt, elle, doit permettre de généraliser la remontée systématique de tous les prélèvements des chasseurs pour une meilleure connaissance des tableaux de chasse. Ceci concourant in fine, à l'amélioration des connaissances devant assoir une gestion durable des espèces par le monde cynégétique.



ENJEUX SANITAIRES

Les enjeux sanitaires pour le monde de la chasse sont multiples et complexes, et nécessitent une approche intégrée qui prend en compte à la fois la santé de la faune sauvage, la santé publique et la conservation de l'environnement.

Ces dernières années sont notamment marquées par la présence de Tuberculose bovine, d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène et dans une moindre mesure, d'Aujeszky présent chez nos voisins. Mais cette année 2023 a également vu resurgir la parvovirose.

L'arrivée ou le développement de ces maladies dans la faune sauvage d'un département génère systématiquement le déclenchement d'une crise.



Fort heureusement, la FDC40 travaille depuis plusieurs années de concert avec la Préfecture et ses services sur la prévention à des fins d'anticipation ainsi qu'à la gestion de période de crise.

Participation active de la FDC40 au dispositif Sylvatub



+110
communes concernées



+300
analyses en 2022/2023

Hygiène de la venaison



+500
analyses trichine en
2022/2023



+2 000
chasseurs formés aux enjeux sanitaires de la
venaison depuis 2008

Influenza aviaire



0
cas sur faune sauvage
chassable

Déchets de venaison



proposer
des solutions pour la gestion et le traitement des déchets de venaison

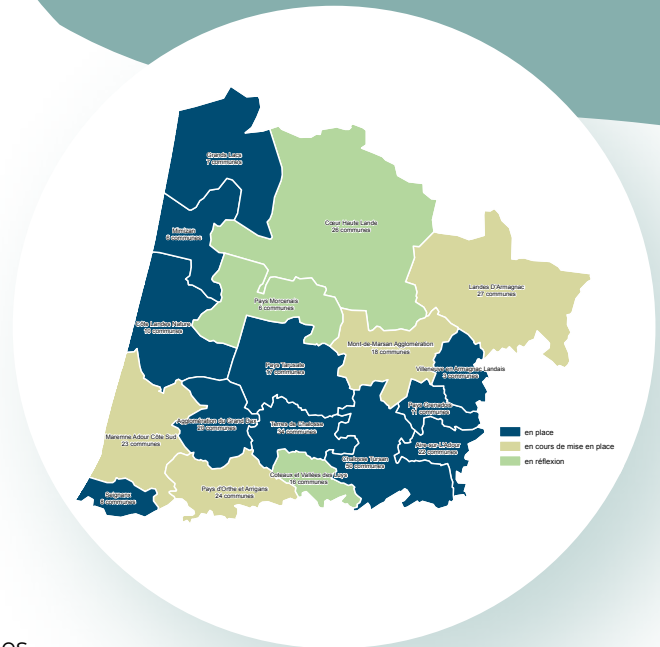
adapter
un système de traitement aux contextes et enjeux locaux

encourager
la prise de compétence par les collectivités pour ne pas incomber aux ACCA

573 T/an
de déchets issus de missions de service public

83%
du territoire doté (ou à l'étude) d'un système de collecte et de traitement

68
points de collecte répartis sur le territoire



Réseau SAGIR

Partenariat Fédérations des chasseurs/OFB/Laboratoires Vétérinaires Départementaux en faveur de la surveillance des maladies infectieuses des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres depuis 1955.

- > Détecter précocement l'apparition de maladies nouvelles pour la faune sauvage
- > Détecter les agents pathogènes transmissibles à l'homme et/ou partagés par la faune sauvage et les animaux domestiques
- > Surveiller les effets aigus non-intentionnels de l'utilisation agricole des produits phytopharmaceutiques sur les oiseaux et mammifères sauvages
- > Caractériser dans le temps et dans l'espace les maladies des oiseaux et des mammifères sauvages à enjeu pour la santé de ces espèces.

185
ANIMATEURS DÉPARTEMENTAUX

79
LABORATOIRES D'ANALYSES DÉPARTEMENTAUX

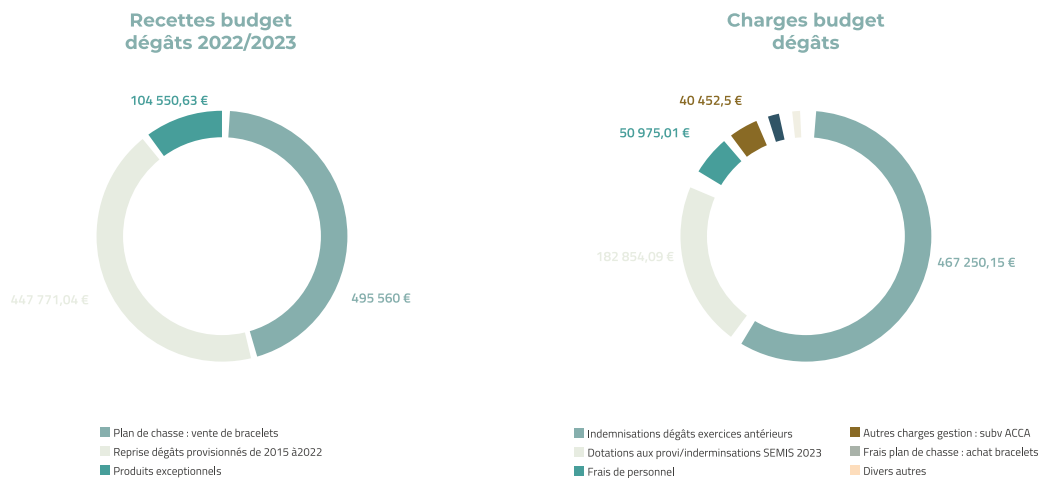
211
ESPÈCES RÉPERTORIÉES

750
AGENTS PATHOGÈNES (INFECTIEUX, TOXIQUES, MÉCANIQUES) IDENTIFIÉS

+16 000
ANALYSES EN 2023

GESTION ET INDEMNISATION DES DÉGÂTS DE GIBIER

Les chiffres de la campagne écoulée correspondent à l'année comptable 2022/2023 soit du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Le budget des dégâts présenté traduit alors les dégâts en végétation 2022 (1er juillet 2022 - 31 décembre 2022) et au semis 2023 (1er janvier 2023 - 30 juin 2023).



Le budget dégâts est, pour ce nouvel exercice, une nouvelle fois légèrement bénéficiaire notamment grâce à l'aide exceptionnelle de l'Etat, qui sera échelonnée sur 3 ans et conditionnée à des obligations de résultats, ainsi qu'au pragmatisme du monde agricole qui a su appréhender les enjeux de l'équilibre fragile de la loi d'indemnisation.

Dans le même temps, la FDC40 continue son combat pour accompagner les agriculteurs et demeure force de proposition au niveau national pour faire évoluer favorablement la réglementation sans qu'aucune des parties ne soit lésée.

A noter que la FDC40 n'a pas eu recours à la contribution territoriale depuis 4 saisons maintenant.

207
PLAINTES

121
DÉCLARATIONS
REÇUES

180
PARCELLES
EXPERTISÉES

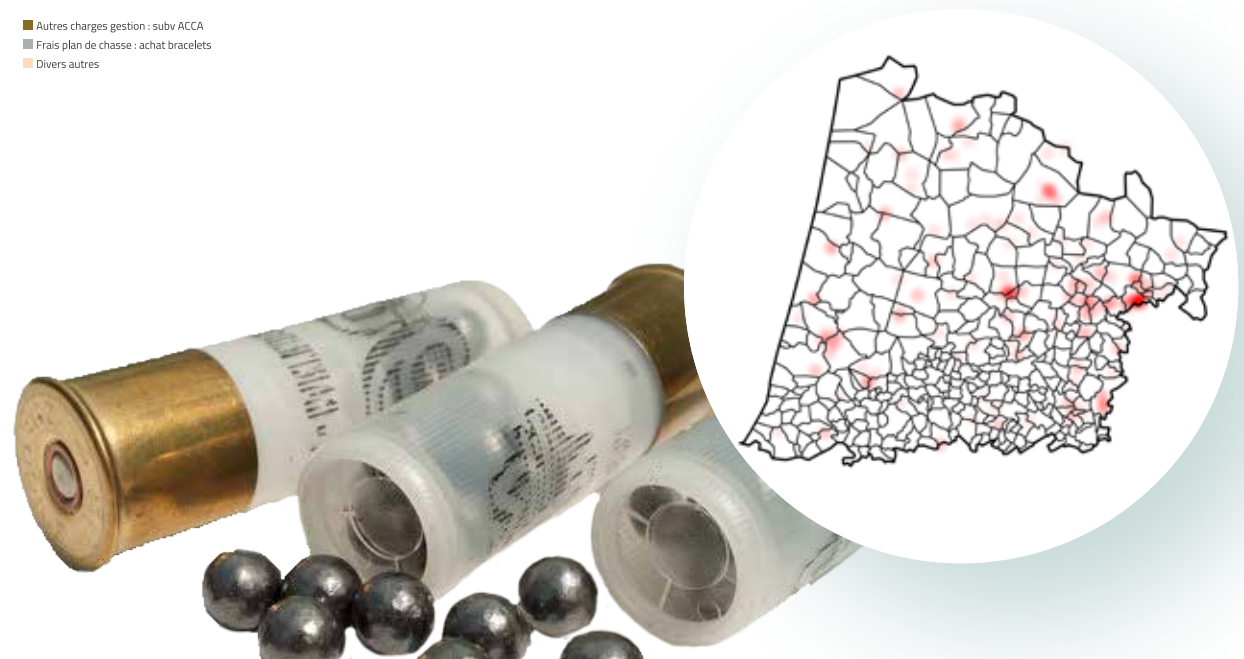
123
HA DÉTRUITS

En lien direct avec la thématique d'indemnisation des dégâts agricoles et pour proposer une alternative aux chasseurs en vue de la restriction de l'emploi du plomb, la FDC40 a renouvelé une étude balistique portant sur la recherche de substituts. Celle-ci a permis de faire valoir la possibilité d'utiliser différents composés, autre que le plomb et l'acier, pour encartoucher des chevrotes dans les mêmes conditions de sécurité (diamètre et nombre de projectiles) qu'au plomb.

→ 1 expert balistique, armes et munitions, Commandant de police et ancien membre de la commission d'accidentologie de l'OFB

→ 1 semaine de test en stand de tir

→ 1 expérimentation en condition réelle de battue



SOUTIEN & COORDINATION DES ACCA



Nouvelles compétences des fédérations issues de la réforme de la chasse, la loi du 24 juillet 2019 confirme l'engagement de la FDC40 auprès de ses adhérents :

- Interlocuteur unique des ACCA en termes de gestion administrative (réserves, oppositions, mise à jour des territoires, ...)
- Gestion des plans de chasse
- Conseil et encadrement des missions d'aménagement, de repeuplement, de piégeage, de gestion des réserves, d'appui administratif

+3 000

HEURES DE TRAVAIL DU SERVICE
TECHNIQUE SUR CONSEILS ET
EXPERTISES TECHNIQUES AUX
ACCA

+650

TERRITOIRES (ACCA ET PRIVÉS)

SUBVENTIONS AUX ACCA

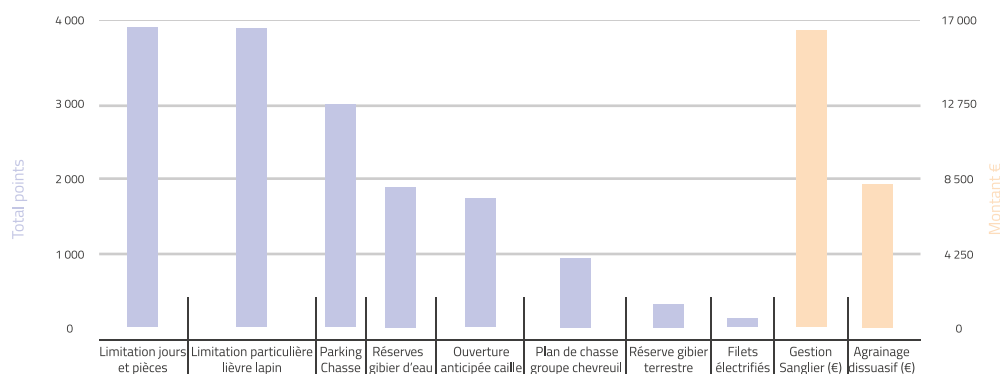
La FDC40 oriente une partie de son budget comme retombée directe sur le terrain en faveur des chasseurs et de la biodiversité. Les ACCA sont soutenues financièrement par la Fédération à l'aide de 2 types de subventions : les actions cynégétiques et les points d'encouragement à la gestion.



ENCOURAGEMENTS À LA GESTION

OBJECTIFS

- Aider au financement d'actions qui vont dans le sens de la gestion durable du territoire de chasse et de la faune sauvage
- Octroyer un certain nombre de points donnant droit à une subvention fédérale



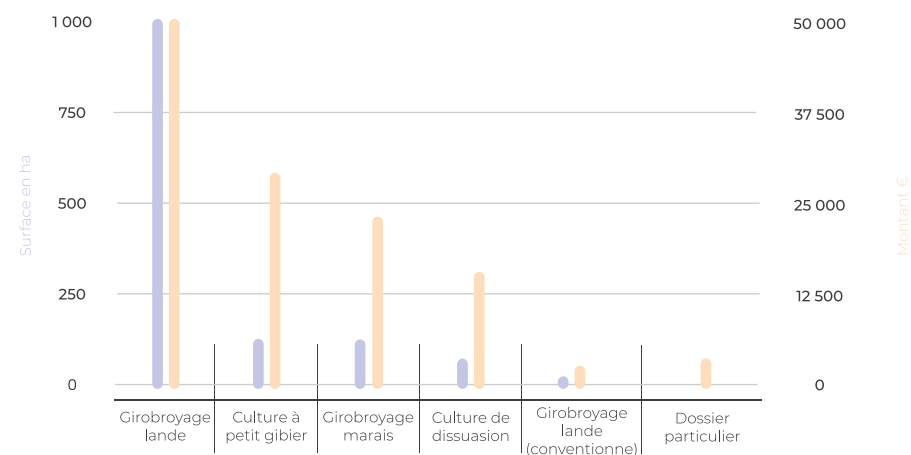
223
ACCA, 4 AICA ET 1 TERRITOIRE PRIVÉ ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES

15 556
POINTS ATTRIBUÉS
115 705€
DE SUBVENTIONS

ACTIONS CYNÉGÉTIQUES

OBJECTIFS

- Soutien des adhérents dans les démarches d'aménagement et d'amélioration du territoire.
- Inscrire durablement l'activité cynégétique comme acteur incontournable du développement des territoires et de la protection de la biodiversité.
- Assurer un relais indispensable de l'action fédérale par une gestion cohérente et une valorisation de la plus-value cynégétique pour l'environnement.



113
ACCA, 1 GIC ET 1 TERRITOIRE PRIVÉ ONT BÉNÉFICIÉ DE SUBVENTIONS FÉDÉRALES

118 110€
REDISTRIBUÉS AUX TERRITOIRES

ADDICHASSE

Avant tout imaginé comme un outil d'échange cynégétique permettant aux ACCA de faire découvrir leurs pratiques, leurs biotopes, leurs traditions aux chasseurs extérieurs à leur commune ou au département, Addichasse se veut fédérateur et intégrateur des composantes territoriales locales.

- Aide aux ACCA à la réalisation des plans de chasse
- Maintien du principe de « chasse populaire » par la pratique de prix adaptés
- Optimisation de l'accueil de jeunes chasseurs.
- Contribution au développement économique rural par l'accueil cynégétique.

+115
ACCA PARTENAIRES

+900
OFFRES DE CHASSE

+3 000
CHASSEURS DEPUIS LE LANCEMENT DU DISPOSITIF

335
CHASSEURS EN MOYENNE ACCUEILLIS PAR AN (97% EXTÉRIEUR AU DÉPARTEMENT)

50 000€
DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ANNUELLES ESTIMÉES

MISSIONS DE GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE



L'action en faveur des milieux est une part importante des missions de l'équipe fédérale, face à un territoire qui a subi et subit toujours des mutations importantes. L'action des chasseurs en faveur de la préservation de sa richesse est primordiale pour la chasse, pour le paysage et pour l'intérêt général.

Par souci de cohérence, le département des landes est découpé en 15 unités de gestion sur la base du contexte pédoclimatique, patrimonial, agro-sylvicole et faunistique, que se partagent 8 techniciens.



Retour sur la saison 2022/2023 en quelques chiffres :

SANGLIER	PRÉLÈVEMENTS EN BATTUE ACCA	NOMBRE DE BATTUES ACCA	PRÉLÈVEMENTS AFFÛT ACCA	PRÉLÈVEMENTS ADMINISTRATIFS (TOUT MOYEN CONFONDU)	PRÉLÈVEMENTS PIÉGEAGE (AUTORISATION PRÉFECTORALE INDIVIDUELLE)	TOTAL
	12 430	5 852	2 353	1 432	992	17 207

CHEVREUIL	NOMBRE DE BATTUES	PRÉLÈVEMENTS TIR D'ÉTÉ	PRÉLÈVEMENTS TOTAUX
	2 704	2 617	12 917

CERF	NOMBRE DE BATTUES	PRÉLÈVEMENTS CERFS	PRÉLÈVEMENTS BICHES
	1 144	492	663

RENARD	NOMBRE DE BATTUES	PRÉLÈVEMENTS EN BATTUE	PRÉLÈVEMENTS À L'AFFÛT/ APPROCHE
	964	1 710	2 965



Gibier d'eau

7 principales espèces prélevées :

NUITS CHASSÉES	SARCELLE D'HIVER	CANARD SOUCHET	CANARD COLVERT	CANARD SIFFLEUR	CANARD CHIPEAU	CANARD PILET	OIE CENDRÉE
14 145	7 551	2 284	1 138	520	602	636	291

LE GRAND GIBIER

Les populations de grand gibier sont scrupuleusement suivies dans le cadre des missions de gestion de la faune sauvage confiées à la FDC40. Une batterie d'indicateurs sont interprétés chaque année afin d'obtenir une connaissance fine des tendances évolutives des populations :

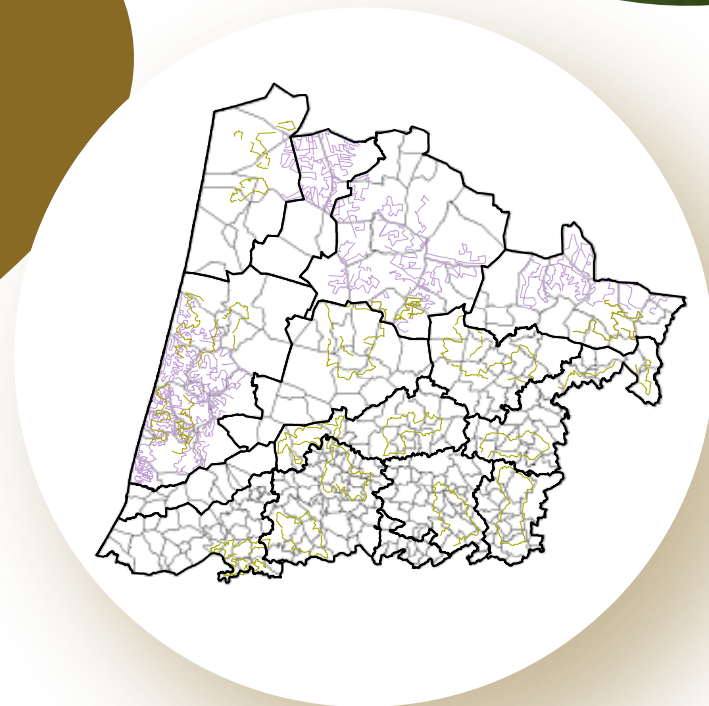
- L'Indice Kilométrique Nocturne (IKN) : Il s'agit d'identifier un indice d'animaux au kilomètre à partir de circuits de comptages répétés annuellement, au phare la nuit, en parcourant tous les types de milieux sur les différents massifs. C'est l'évolution de cet indice qui permet d'analyser les composantes des populations.

- L'analyse des carnets battue et le contact avec les détenteurs de droits de chasse : Chaque année l'analyse du nombre moyen de prélèvements par battue ou la vitesse de réalisation sont autant d'indicateurs qui permettent d'analyser l'évolution des populations de cervidés.

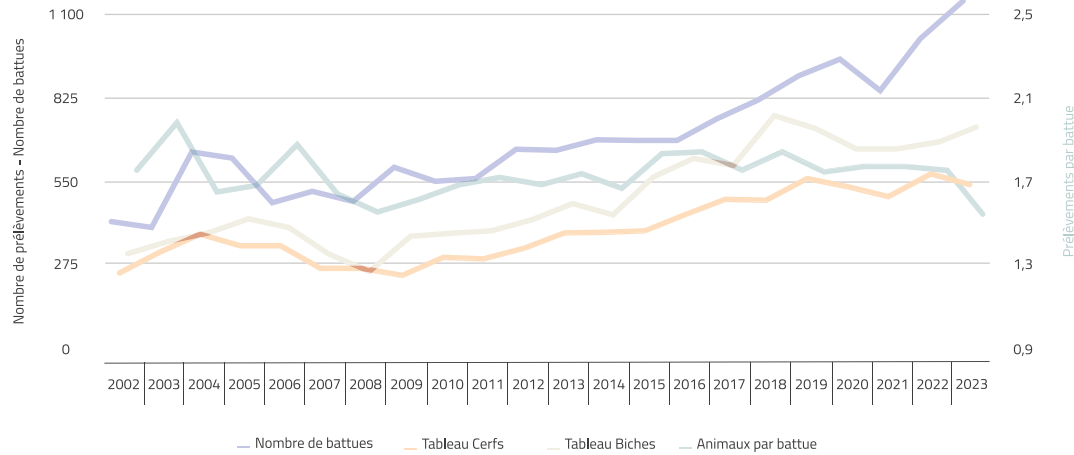
- Le suivi en temps réel des dégâts : Le suivi des dégâts agricoles (et éventuellement forestiers) permet d'obtenir une information ponctuelle sur la teneur d'une population et de son impact. Il s'agit d'un complément aux autres indicateurs qui permet de distiller des informations très ponctuelles et de réagir rapidement

La canicule de 2022 a été un événement météorologique marquant dans de nombreuses régions de France, le département des Landes n'échappe pas à ce constat. Les vagues de chaleur successives ont amené les autorités à imposer des restrictions et des interdictions temporaires notamment d'accessibilité au massif forestier en vue de prévenir les incendies de forêt et protéger les tiers. La FDC40 a par ailleurs anticipé les dommages causés à la faune sauvage tout en assurant les missions de protection des cultures du monde agricole.

Ces conditions météorologiques extrêmes de chaleur intense et de sécheresse couplées à certaines restrictions administratives se sont donc naturellement fait ressentir sur les prélèvements 2022/2023.



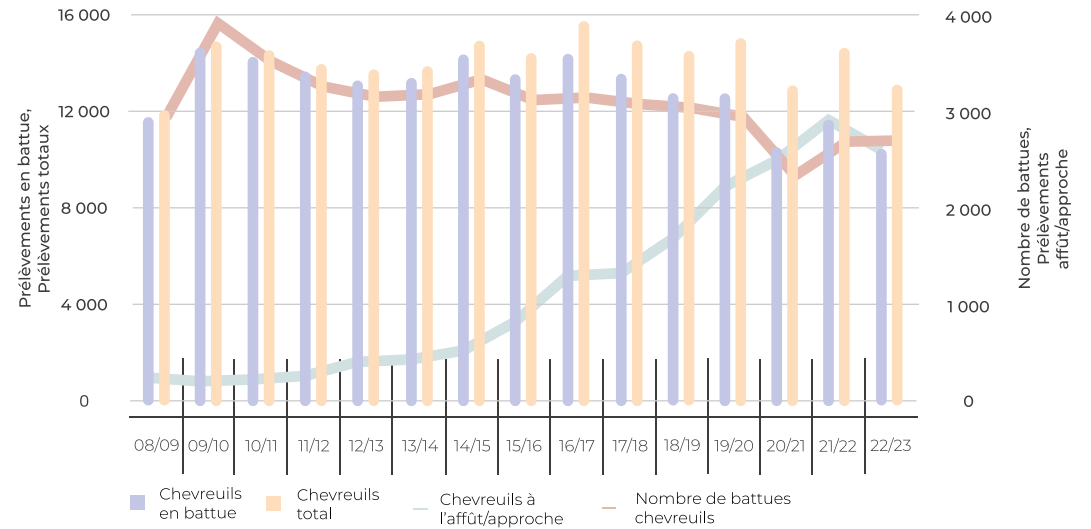
CERFS & BICHES



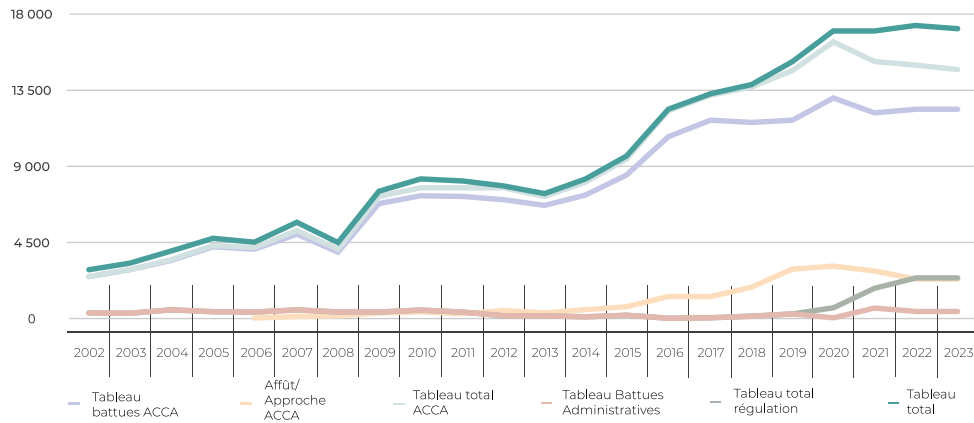
L'augmentation du nombre de battues spécifiques aux cerfs et biches sur la saison 2022/2023 témoigne de l'engagement du monde cynégétique envers la propriété forestière des Landes pour contenir et diminuer les dégâts sur la forêt. Néanmoins, la chute du nombre d'animaux prélevé par battue, est un indice illustrant la difficulté à honorer les plans de chasse.

CHEVREUILS

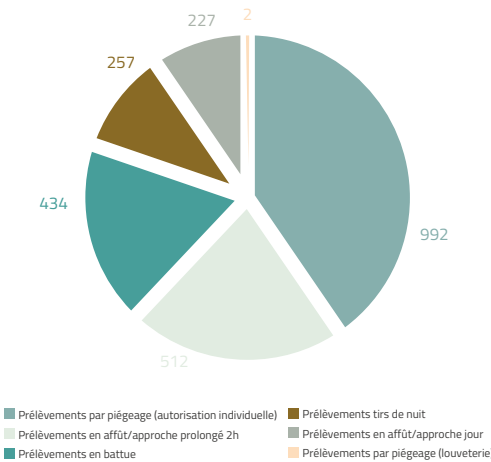
La saison 2022/2023 du chevreuil marque la fin du triennal 2020/2023 entaché par des difficultés de réalisation des plans de chasse, à mettre en corrélation directe avec la diminution des populations sur le territoire. Le nombre de chevreuils par battue mais également les prélèvements en affût/approche témoignent de cette diminution.



SANGLIER



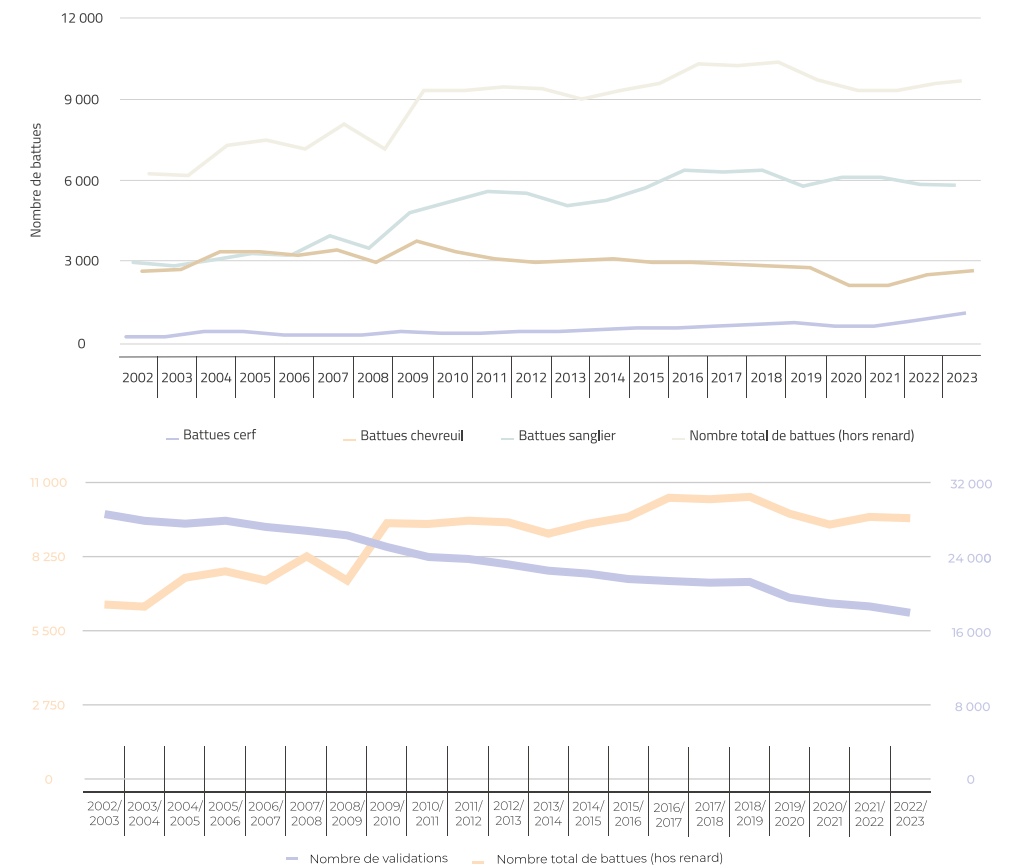
Zoom sur la régulation administrative



En légère augmentation depuis 2 ans contrairement à l'importante augmentation qu'ont connu les années 2012 à 2019, le nombre total de sangliers prélevés s'élève à 17 207 animaux.

SYNTHÈSE

Les enjeux sylvicoles et agricoles sont pleinement pris en compte au travers d'une pression de chasse sur le grand gibier qui demeure importante dans notre département. Ceci ne doit pas occulter une dure réalité qui se trame depuis quelques années maintenant, avec une population de chasseurs vieillissante dont les capacités ne sont pas illimitées. Il convient de rappeler que les chasseurs restent des bénévoles pour lesquels il est demandé de remplir des missions de service public. Leur engagement sur le territoire est immense mais devant faire face à de nouveaux enjeux, notamment sécuritaire en lien direct avec une cohabitation parfois inédite des usages et un contexte sociétal défavorable. La demande incessante d'augmenter la pression de chasse devient de moins en moins recevable et la FDC40 espère que le considérable effort humain porté depuis ces dernières années n'entraînera pas une rupture sur la sociologie des chasseurs.



LES CHASSEURS AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ



Inscrite dans une logique de gestion des espaces et espèces, chassables et protégées, la FDC40 participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental ainsi qu'à la protection de la faune sauvage et de ses habitats. C'est une part importante et indispensable de son activité qui permet de s'inscrire dans une chasse durable attentive et acquise à la préservation de la biodiversité tout en assurant les intérêts des chasseurs au travers des différentes instances dans laquelle la FDC40 siège.

Une Fondation Nationale et un Fonds départemental

La Fondation de Protection des Habitats de la Faune Sauvage devient la Fondation pour la Protection de la Nature, créée par et pour les Chasseurs. Reconnue d'utilité publique en 1983, elle est devenue un acteur incontournable de cet immense chantier qu'est la protection de l'environnement et de la biodiversité. Cela fait 40 ANS que la Fondation œuvre au quotidien auprès des fédérations départementales des chasseurs pour la sauvegarde de milieux naturels par le biais d'acquisitions foncières.



40
ANS D'ACTION
70
DÉPARTEMENTS
6 500
HECTARES ACQUIS

270
SITES PRÉSERVÉS
450
ESPÈCES PATRIMONIALES RECENSÉES

Depuis 2015, la FDC40 a créé un fonds, rebaptisé en 2023 FONDS LANDES BIODIVERSITE. Il poursuit aujourd'hui les mêmes objectifs à l'échelle départementale.

INTERVENTION DE LA FDC40 DANS LE PAYSAGE DES PROGRAMMES ET ACTEURS ENVIRONNEMENTAUX

La chasse, aujourd'hui plus que jamais, doit faire valoir son expertise en matière environnementale. L'activité cynégétique, que ce soit au niveau national ou local, est partie prenante dans l'intérêt de conservation des milieux naturels. La FDC40 appuie cette implication par son intégration dans les différentes instances décisionnelles nationales, régionales, départementales voire locales à l'échelle de sites.

- Légitimiser l'activité cynégétique dans l'espace décisionnelle des orientations environnementales
- Faire de la chasse un acteur incontournable de la gestion écologique des habitats et des espèces
- Défendre le principe même que les activités cynégétiques sont compatibles avec les enjeux de préservation de la biodiversité sur les aires protégées

La FDC40 revendique une vision intégrée des choses, où elle positionne l'homme et ses activités au cœur de son environnement sans l'en extraire mais au contraire, en le considérant de manière pleine et entière. C'est de ce postulat que découlera la politique environnementale interventionniste assumée de la FDC40 dans la gestion et la valorisation du patrimoine naturel landais. Pour ce faire, la FDC40 conventionne et crée des partenariats avec plusieurs acteurs du territoire poursuivant une approche proactive et collaborative pour protéger la biodiversité tout en permettant une utilisation durable des ressources.

- Gestion concertée des espaces
- Protection des écosystèmes
- Suivi et surveillance
- Education et sensibilisation

COMITÉS CONSULTATIFS
RÉSEAU N2000 DES RNR ET RNN
SAGE CDPENAF PNR LG
CNCFS COMITÉ DE SITE DES BARTHES COMMUNALES
QUELQUES INSTANCES OÙ SIÈGE LA FDC40
CDNPS COMITÉ RÉGIONAL PARITAIRE SUR L'ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE
CDESI SAFER
SCHÉMA NATURE40 **CDCFS** GIFS

FNC
SAGIR ECO-CONTRIBUTION
 ENSEIGNEMENT **N2000** CONSERVATOIRE DES RACES D'AQUITAINE
RTE ECOLOGIC
LES PARTENARIATS ET CONVENTIONS DE LA FDC40
CRNA PROGRAMME LEADER **CD40** **SNCF Réseau** ADDICHASSE AEAG
CPIE



LES CHASSEURS LANDAIS, PROPRIÉTAIRES ET GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

Le monde cynégétique possède un atout majeur, celui de la connaissance du terrain. Ancré au plus profond de nos campagnes, le réseau associatif cynégétique demeure un allier incontournable de la maîtrise foncière pour in fine, tendre vers les objectifs de gestion, conservation et valorisation des milieux naturels. Ainsi, les chasseurs landais prennent la mesure de la responsabilité et l'opportunité de contribuer de manière significative à la conservation de la biodiversité du département.



ZONES HUMIDES

La FDC40 a depuis longtemps une politique assumée de gestion de milieux naturels, avec dès 1977, l'acquisition et le conventionnement de plusieurs zones humides. Aujourd'hui, le panel de milieux s'est étoffé et continue de se diversifier pour opérer sur la majorité des milieux naturels caractéristiques des Landes. Pour cela, la FDC40 a des partenaires financiers et techniques historiques (Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental des Landes, ...) et s'entoure également de partenaires de tous horizons pour répondre aux besoins environnementaux.

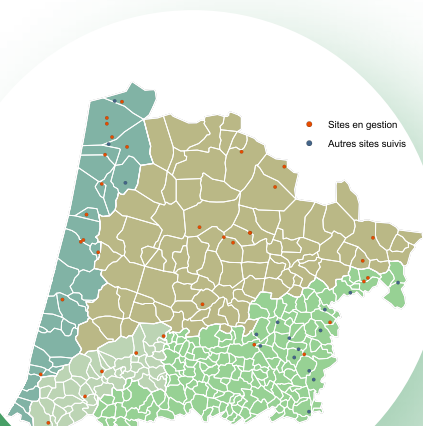
29
SITES EN GESTION

UNE RICHESSE SPÉCIFIQUE
REMARQUABLE INFÉODÉE AUX
ZONES HUMIDES

+2 000
HA GÉRÉS



= plus de 80
Champ-de-Mars à Paris



HAIES & CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

La FDC40 a depuis longtemps pris conscience des haies et plus largement des continuités écologiques. Véritables corridors entre les réservoirs de biodiversité, les haies notamment, remplissent des services écosystémiques et agronomiques dont les bénéfices ne sont aujourd'hui plus à prouver (connectivités, fonctionnalités, régulation microclimatique, protection des sols, ...).

1 PROGRAMME
EUROPÉEN
LEADER SUR 6 COMMUNAUTÉS
DE COMMUNES LANDAISES

1 PROGRAMME
RÉGIONAL
DE RÉGÉNÉRATION NATURELLE
ASSISTÉE

+20 KMS
DE HAIES PLANTÉES,
ENTRETENUES ET SUIVIES
DEPUIS LE LANCEMENT DES
OPÉRATIONS



= plus de 100
longueurs de piscines
olympiques plantés/an





CULTURES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES

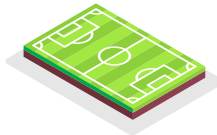
Inscrite comme axe majeur de l'aménagement des territoires par les ACCA locales, ces cultures sont largement promues par la FDC40 et accompagnées dans leur mise en place avec en ligne de mire, l'inscription pérenne du monde cynégétique dans la conservation de la biodiversité ordinaire de nos campagnes.

Plus ponctuellement, la FDC40 s'associe à différents partenaires (RTE, ...) pour l'aménagement des dessous de ligne notamment.

119
ACCA INVESTIES DANS LE
PROGRAMME

+1 000
HA CRÉÉS ET ENTRETENUS DE
CULTURES FAVORABLES À LA
BIODIVERSITÉ

= 1 500 stades
de foot



RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE SAUVAGE

Considéré comme le plus important réseau de sites protégés en France, les RCFS sont à l'initiative des chasseurs dès 1964 avec la Loi Verdeille.

68 000
HA SOIT PLUS DE 10% DU
TERRITOIRE CHASSABLE EN
RÉSERVE DE CHASSE ET DE FAUNE
SAUVAGE

= 12,5 fois la superficie
du Château de
Chambord et ses forêts



NATURA 2000

Acteur historique de la gestion des barthes de l'Adour, la FDC40 est co-animatrice de la ZPS et ZSC de l'Adour et des Barthes de l'Adour.

5
STRUCTURES EN CO-ANIMATION
TECHNIQUE

15 000
HA AU CŒUR DES BARTHES DE
L'ADOUR ET DES LUYS

45
COMMUNES

2
SUIVIS PRINCIPAUX EN 2023 : LES
HÉRONNIÈRES ET LA CISTUDE
D'EUROPE

SAUVEGARDE ESPÈCES BOVINES MENACÉES D'EXTINCTION

Concourant au double objectif de recouvrir des pratiques historiques d'entretien des milieux par la limitation des outils mécaniques sur ses sites naturels, la FDC40 s'inscrit depuis 2011 dans un dispositif de sauvegarde des races de vache Marine et Béarnaise.

≈80
TÊTES DE MARINE (CONVENTION)

≈20
TÊTES DE BÉARNAISES
(PROPRIÉTÉ)

CONVENTION TRIPARTIE :
CONSERVATOIRE DES RACES
D'AQUITAINE, SEPANSO ET RNN
DU COUSSEAU



MOBILISATION DU RÉSEAU ASSOCIATIF DE LA CHASSE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE CARTOUCHES

Depuis 2017, la FDC40 met à disposition des chasseurs landais un dispositif écocitoyen de collecte et de recyclage des douilles résultantes de l'action de chasse. Le récent contrat signé avec ECOLOGIC tend à pérenniser cette démarche.

10 T
DE CARTOUCHES ONT ÉTÉ
RECYCLÉES DEPUIS 2017

= 8 000 litres de
pétrole économisés



SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA FAUNE SAUVAGE

Parce que la sauvegarde des habitats et des espèces anime les actions de la FDC40, celle-ci avait ouvert à la suite des catastrophes maritimes successives de l'Erika et du Prestige, le centre de soins ALCA TORDA. Dernièrement rebaptisé PALOUME en 2022 pour permettre à la structure de s'émanciper, la FDC40 demeure membre fondateur au sein de son conseil d'administration.

+1 200
ANIMAUX RECUEILLIS

+90
ESPÈCES DIFFÉRENTES

+1/3
RETROUVE LA NATURE

La FDC40 s'investit également au travers de partenariat divers comme SNCF Réseau ou ENEDIS dans le cadre de suivis populationnels de Cigogne blanche et de compensation d'aires de reproduction.

- Suivi des impacts du remplacements de poteaux électriques et caténaires ferroviaires sur 4 communes
- Expérimentation de remplacement de nids
- Suivi de la reproduction de 70 couples de Cigognes blanches.



RESTAURATION DE MILIEUX NATURELS

La politique d'intervention du réseau cynégétique associatif Landais sur les Zones Humides remonte au milieu des années 1970 et se poursuit toujours aujourd'hui. Les sites traditionnels bénéficiant de l'effort commun des chasseurs ont une forte résonance patrimoniale : prairies humides des barthes de l'Adour, marais côtiers, marais et lagunes de Haute-Lande, étangs de l'Armagnac. Cependant à l'orée des années 1980/1990, de nouvelles zones humides, d'origine humaine ont progressivement vu le jour ; les retenues collinaires d'irrigation/soutien d'étiage dans le bassin de l'Adour et les gravières. Naturellement la FDC40, en lien avec les ACCA locales a noué des contacts donnant lieu dans certains cas à des collaborations visant à travailler sur l'avant, le pendant et l'après réalisation de ces ouvrages afin de leur conférer au moins à la marge (ce n'est pas leur vocation première...) un certain potentiel pour les espèces de gibiers d'eau et plus largement toutes les espèces inféodées à ces milieux « artificiels » ne demandant qu'à se « renaturer ».

A chaque fois la même approche : travail en amont, accompagnement en phase d'exploitation, reprise d'une gestion active à caractère environnemental (pâturage, ...) après exploitation.

40 HA
DE MILIEUX RESTAURÉS PAR
LE DISPOSITIF NATIONAL ÉCO-
CONTRIBUTION

30 HA
DE MILIEUX RENATURÉS APRÈS
EXPLOITATION

15 HA
DE RESTAURATION DANS LE
CADRE DE RÉGULARISATION DES
MANQUEMENTS ADMINISTRATIFS
D'AGRANDISSEMENT DE LACS DE
TONNE



OPÉRATIONS DE COMMUNICATIONS ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE

ANIMATIONS NATURE

La FDC40 est engagée sur le volet pédagogique par la pérennisation des animations qu'elle porte sur les différents sites qu'elle gère afin de faire connaître les actions, ainsi que la pratique de l'activité cynégétique et son intérêt. Pour cela, la FDC40 réalise des animations par l'intermédiaire de son service technique, ainsi que par le CPIE Seignanx et Adour, partenaire historique de la FDC40.

+30
ANIMATIONS PAR AN

310
ÉCOLIERS, 85 ÉTUDIANTS ET 110
GRAND PUBLIC TOUCHÉS (HORS
MANIFESTATIONS)

COLLABORATION AVEC LE MONDE DE L'ENSEIGNEMENT

La FDC40 entretient depuis de nombreuses années un lien étroit avec les écoles, collèges et lycées, notamment au travers des stages et interventions réalisées et se nourrit de cette collaboration pour :

- Favoriser des passerelles entre le milieu professionnel et les structures d'enseignement
- Permettre une meilleure adéquation de la formation aux besoins réels, par une meilleure connaissance des attentes.
- Développer des expériences pour les étudiants et favoriser leur insertion professionnelle

4
STAGIAIRES

STRUCTURATION POUR UNE COMMUNICATION CIBLÉE

Conscientes des enjeux qui pèsent sur le monde de la chasse, les fédérations départementales des chasseurs des Landes et Pyrénées-Atlantiques ont souhaité, à leur échelle, relever le défi dont 2023 sera le témoin du changement. L'embauche d'une chargée de communication, Emilia Berreville, mutualisée avec la FDC64, marque un tournant crucial dans notre volonté de valoriser notre passion et nos actions. Notre communication vise à sensibiliser sur la chasse de manière transparente et éducative, ciblant chasseurs, grand public et institutions.

Principalement via les médias digitaux dynamiques tels que les réseaux sociaux, le site internet et des newsletters, des formats vidéo attrayants sont privilégiés pour expliquer les activités de chasse et les actions en faveur de la nature et différents thèmes se verront abordés tels que la sécurité et la valorisation de la viande de gibier.

Des projets concrets, tels que la refonte graphique et la création de supports pédagogiques, sont en cours mais la modernisation de notre communication est un processus continu nécessitant détermination et persévérance, mais nous sommes engagés à atteindre notre objectif.

- Valoriser l'apport de l'activité cynégétique à la biodiversité
- Proposer du contenu à nos chasseurs
- Sensibiliser le grand public et les institutionnels

+16 000
ABONNÉS

**+6 RÉSEAUX
SOCIAUX**
SUR LESQUELS LA FDC40 EST
PRÉSENTE



SUIVEZ-NOUS ET PARTAGEZ
NOTRE PASSION !



ACQUISITION ET PARTAGE DES CONNAISSANCES SUR LA FAUNE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITÉ

La FDC40 s'inscrit durablement dans les suivis scientifiques de la faune sauvage comme en témoigne l'historique des données collectées. Ces suivis sont essentiels pour une gestion raisonnée des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et la compréhension des écosystèmes naturels et contribuent ainsi à orienter les politiques réglementaires qui régissent notre activité.



Dans le cadre du suivi des principaux migrateurs terrestres, la FDC40 s'astreint à n'utiliser que des protocoles correspondant à des méthodes standard reconnues pour des raisons évidentes de reproductibilité et de robustesse statistique. Les deux principales méthodes de suivi des oiseaux migrateurs sont les comptages et le baguage.

LA PALOMBE

La majorité de ces travaux est réalisée dans le cadre du Groupement d'Investigation sur la Faune Sauvage (GIFS) dont le rôle de cette structure associative regroupant 17 Fédérations du Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) est basé sur l'acquisition de connaissances scientifiques pour pérenniser les actions engagées sur la palombe.

Le suivi de cette espèce se fait en deux temps :

- En migration par les comptages aux cols et en plaine avec des observations du réseau de chasseurs en palombières, qui renseignent les vols vus lors de la chasse.
- En hivernage par un réseau de bénévoles chasseurs couplé aux observations du service technique de la FDC40

SUIVI DE LA MIGRATION

EN PLAINE



35 ANS
DE SUIVI



60 POSTES
6 SUR LE COULOIR LITTORAL
23 SUR LE COULOIR CENTRAL
31 SUR LE COULOIR ORIENTAL

AUX COLS

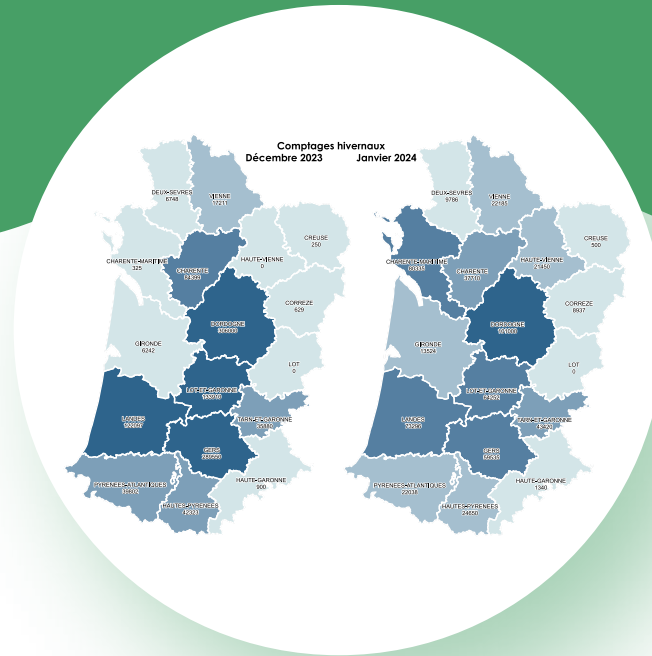


4
POSTES D'OBSERVATIONS
DEPUIS 1999
→ URRUGNE, SARE, BANCA ET
ARNÉGUY

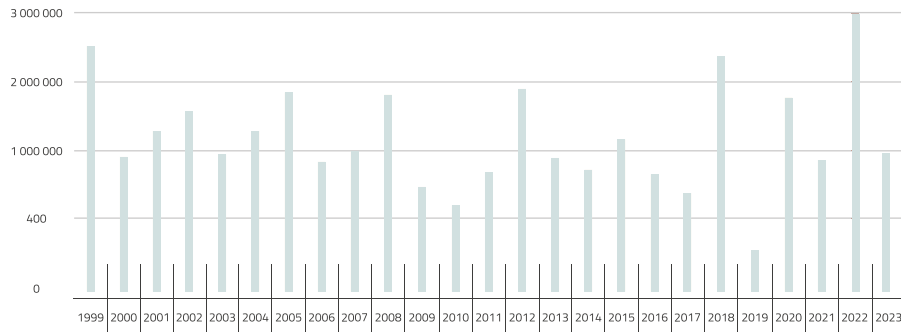
HIVERNAGE



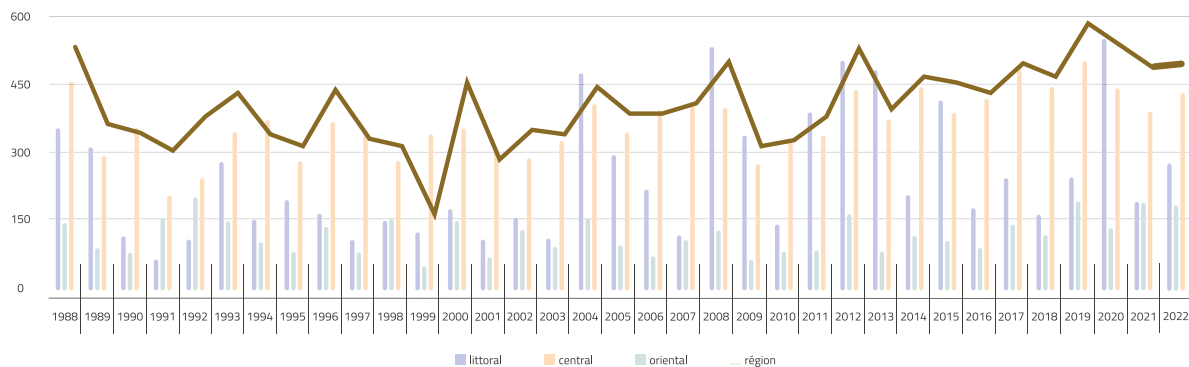
70 SITES
DE COMPTAGE RÉPARTIS
ENTRE FDC ET RÉSEAU DE
CORRESPONDANTS



Évolution des effectifs migrants aux cols pyrénéens



Évolution des indices migratoires



La saison 2023/2024 dénote par la singularité de sa migration et de son hivernage. Sur la période de comptage aux cols, très peu d'oiseaux ont franchi la barrière pyrénéenne. La faute à des conditions météorologiques non-favorables à la migration. En revanche, après le 11 novembre, un important contingent d'oiseaux a pu être observé avec 3 pics successifs les 14, 18 et 19 novembre. Ces données sont évidemment enregistrées mais non-prises en compte dans le protocole appliqué depuis plus de 20 ans pour des raisons évidentes de robustesse statistique.

Ceci se retrouve dans les données d'hivernage, dans la moyenne des bilans annuels pour le mois de décembre et en dessous pour le mois de janvier. Les oiseaux se sont dispersés en très faibles concentrations comparés aux précédentes années. La raréfaction de la ressource alimentaire (peu de glands en zone forestière, bonne fainée en montagne) a poussé les oiseaux à une plus grande dispersion cette saison, ce qui a rendu difficile ce comptage diffus et parfois réduit sur les zones habituelles d'hivernage (Landes, Gers, Pyrénées-Atlantiques). Depuis 1999, les tendances d'évolution des effectifs hivernants dans le grand Sud-Ouest de la France sont stables avec une légère tendance à la hausse, surtout en décembre.

L'ALOUETTE DES CHAMPS

L'axe technique et scientifique est une composante essentielle des travaux de la FDC40. Les études menées sont indissociables à la défense des intérêts des chasseurs dont l'apport d'éléments scientifiques témoigne de l'engagement des Fédérations dans les suivis des espèces. Cette année 2023 ne déroge pas, et en complément des suivis annuels de baguage et plus récemment d'étude génétique, une poignée de pantayres et matolayres ont participé à une expérimentation en condition réelle sur la sélectivité de ces engins. Cette expérimentation a pu se réaliser sur la totalité de la période (jusqu'au 20 novembre 2023) uniquement dans les Landes et les Pyrénées atlantiques, après la victoire au Tribunal de Pau contre des associations anti-chasse qui ont tenté de faire avorter cette étude.

Il est aujourd'hui trop tôt pour se prononcer sur la portée des résultats, mais un rapport a été rendu au Ministère de tutelle en fin d'année 2023 pour, espérons, faire pencher la balance pour le jugement sur le fond des arrêtés 2022 qui n'ont à ce jour, toujours pas été jugés.

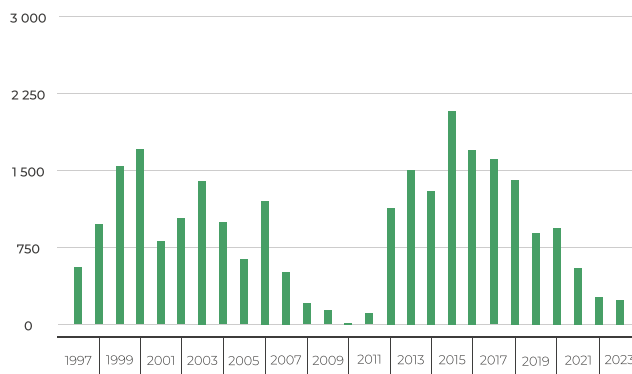
Sans surprise, avec un contrôle quotidien des agents de l'Office Français pour la Biodiversité, les pantas s'avèrent totalement sélectives.

Parallèlement, La FDC40 maintient ses programmes de suivi pour assurer la collecte de données. Dans la continuité de la collaboration avec l'ALCAP (Association Landaise de Chasse à l'Alouette aux Pantas), et, depuis 2012 avec les fédérations de Gironde, du Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques, la FDC40 travaille sur la migration de l'Alouette des champs par le baguage et le suivi des prélèvements. Rappelons qu'il est indispensable que les chasseurs retournent les bagues qu'ils trouveraient sur leur gibier. Un formulaire dédié est disponible sur notre site internet.

Concernant l'étude génétique dont le but est de mieux connaître la composition populationnelle des oiseaux capturés chez nous et ainsi tenter d'identifier les origines majeures des oiseaux traversant le sud-ouest, les premiers résultats sont attendus courant 2024, grâce au partenariat avec le laboratoire ANTAGEN.

Malheureusement, le faible taux de bagage ne reflète pas l'état de la population où le département des Landes a connu deux saisons successives de passage remarquable comme ce n'était pas arrivé depuis longtemps.

Nombre d'Alouettes des champs baguées dans le cadre du programme de suivi



LES OISEAUX D'EAU ET ESPÈCES PROTÉGÉES

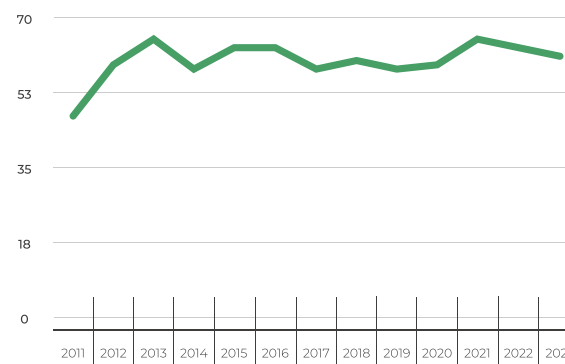
En complément des travaux d'aménagement et des suivis naturalistes toutes espèces, la FDC40 réalise des suivis spécifiques basés sur des comptages à date fixe sur ce réseau de sites par suivis des populations correspondant aux relevés hivernaux d'Indices Ponctuels d'Abondance (IPA). Les sites de la FDC40 constituent un réseau de zones humides particulièrement favorable à l'accueil d'espèces d'oiseaux notamment, mais pas seulement, dans un contexte de zone d'hivernage préférentielle à l'échelle du grand sud-ouest.

Avec en moyenne 60 espèces d'oiseaux d'eau comptabilisées chaque année sur ses sites, le potentiel d'accueil des sites naturels gérés par la FDC40 augmente chaque année. Ces données de comptage ne prennent en compte que les oiseaux d'eau hivernants, elles sont donc sous-estimées par rapport à la réelle diversité spécifique compte tenu de la non-prise en compte dans ces comptages des espèces nicheuses notamment (passereaux, ...).

TOUS LES 15
DE CHAQUE MOIS, DE NOVEMBRE
À MARS
20 ANS
DE SUIVIS

+100
ESPÈCES D'OISEAUX IDENTIFIÉS
51
SITES SUIVIS

Diversité spécifique aux oiseaux d'eau recensés





ZOOM SUR ... LE COLLECTIF GRUS GASCOGNA

31

Présente depuis les années 1970 en hivernage, la Grue cendrée prend véritablement ses quartiers d'hiver dans les années 1980. Soucieuse de comprendre et accompagner ce phénomène, la FDC40 est à l'initiative de la création du Comité d'étude Grues cendrées qui regroupait à l'époque 7 acteurs du territoire dont les agriculteurs, les sylviculteurs ou encore l'administration départementale et régionale.

Des suivis de migration et d'hivernage ont alors mis en évidence l'importance de site « dortoir » où la présence d'eau peu profonde conditionne son utilisation par la Grue, et de zones de cultures pour satisfaire les besoins alimentaires où les résidus de maïs grain notamment, assure la principale ressource énergétique. Successivement, la mise en place de mesures agro-environnementales permettant l'obtention de primes par les agriculteurs en échange du maintien des chaumes et couverts végétaux, et la création d'un réseau maillé de sites favorable à leur accueil, ont permis d'accroître les effectifs hivernants.

Cette démarche multi partenariale a donné lieu en 2005 à la création du groupe « Grus Gascogna » dont le renouvellement de la signature de la charte en février 2023 porte à 14 le nombre de structures signataires.

La Fédération des chasseurs a développé un réseau de zones humides réhabilitées, protégées et gérées sur l'ensemble du Département.

Ce maillage a progressivement apporté aux grues des espaces de dortoirs, d'abord autour des 2 pôles principaux (le Camp militaire du Poteau et Arjuzanx), et aujourd'hui également dans la vallée de l'Adour. Cette fonction de dortoir est favorisée par les méthodes de gestion menées.

Le maintien des niveaux d'eau, le pâturage et fauchage de la végétation des prairies humides procurent des petits dortoirs hyper favorables aux grues.

→ Mise en valeur des sites de la FDC40 au regard de l'accueil de la Grue cendrée, espèce remarquable d'intérêt patrimonial fort.

→ Témoin d'une gestion favorable à l'espèce :

- 7 des 12 sites suivis en dortoir sont gérés par la FDC40

- 2010 : 4 sites de la FDC40 accueillait 10 000 individus contre 7 sites pour plus de 17 000 Grues en 2023.



ZOOM SUR ... LES COMPTAGES WETLANDS

Le comptage Wetlands est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau, coordonné à l'échelle internationale, et réalisé simultanément sur les cinq grandes régions géographiques mondiales autour de la mi-janvier.

- Évaluer la taille des populations d'oiseaux d'eau
- Décrire l'évolution des effectifs et la distribution de ces populations
- Identifier les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux d'eau
- 28 sites comptabilisés par la FDC40

La FDC40 y participe depuis plusieurs années pour valoriser ses sites et son expertise en matière de gestion d'espaces naturels. Son intégration dans ce dispositif international démontre l'engagement de la sphère cynégétique, et à fortiori landaise, dans la protection, la surveillance et la valorisation d'un patrimoine naturel commun pour continuer de tendre vers une gestion durable des populations de gibier.

Crédit Photos ©FDC40 et ©Dominique GEST | Création et impression **DHCOM** - 05 58 70 24 52 - dh-com.fr



FDC⁴⁰

FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES LANDES

RESTONS EN CONTACT

www.fedechasseurslandes.com

05 58 90 18 69

contact@fdc40.fr

